Appel d'offre

Consultant(e) pour une Évaluation finale du projet « Participation à la Gestion du Foncier Rural en Côte d'Ivoire »

Date limite pour candidater : 6 avril 2021
Durée prévue de l'évaluation : 1er - 31 mai 2021
Zone d'intervention du projet : District des Montagnes (Ouest) et dans la région de Worodougou (Nord-Ouest), Côte d'Ivoire

Interpeace est une organisation internationale pour la consolidation de la paix créée 1994, qui soutient les initiatives de consolidation de la paix menées localement dans le monde entier. Interpeace adapte son approche à chaque société et veille à ce que le travail soit mené localement. En collaboration avec des partenaires locaux et des équipes locales, Interpeace développe conjointement des programmes de consolidation de la paix et aide à établir des processus de changement qui relient les communautés locales, la société civile, le gouvernement et la communauté internationale. En tant que partenaire stratégique des Nations Unies, Interpeace a son siège à Genève, en Suisse, et possède des bureaux dans le monde entier.

A. Introduction

Interpeace recherche un.e consultant.e (international.e ou national.e) pour effectuer une évaluation finale du projet PAGEFOR (**Pa**rticipation des citoyens et des autorités locales à l'amélioration de la compréhension et de la **ge**stion des dynamiques liées au **fo**ncier **r**ural à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire) mis en œuvre avec son partenaire Indigo CI.

D'une durée de 26 mois, ce projet financé par l'Union européenne est mis en œuvre depuis février 2019 et prendra fin le 3 Avril 2021. Une évaluation finale s'avère nécessaire pour mesurer les résultats (changements produits directement par l'action) et les effets, l'efficacité et la qualité du travail réalisé, les approches développées et les leçons apprises lors de la mise en œuvre afin d'arriver à formuler des orientations susceptibles d'améliorer les prochaines interventions d'Interpeace, ainsi que d'autres organisations qui travaillent sur la même thématique. Le choix d'une évaluation externe a été privilégié afin de contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus. Interpeace prévoit que l'évaluation commencera en mai 2021, pour une période de 30 jours ouvrables, dont un minimum de 15 jours pour la collecte de données terrain dans le District des Montagnes (Ouest) et dans la région de Worodougou (Nord-Ouest).

B. Contexte

Résumé du projet

Le processus de délimitation des territoires engagé dans le cadre de la Loi foncière de 1998 et l'expulsion des occupants des aires protégées massivement arrivés pendant la période de crise (2002-2011), menée dans le cadre du Code forestier de 2014, sont freinés et affectés par des tensions socio-politiques locales complexes. L'évacuation du Parc national du Mont Péko et de la forêt classée du Goin Débé dans le District des Montagnes (qui a généré de véritables tensions de cohabitation communautaire), et celle du Worodougou (où la raréfaction des minerais impacte négativement la délimitation des territoires villageois) en sont de bonnes illustrations.

Lancé en février 2019, ce projet de 26 mois entend contribuer à améliorer l'inclusivité, la durabilité et la gouvernance des processus de délimitation des territoires et de préservation des parcs nationaux et forêts classées en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, il a généré, par le bas, des analyses participatives approfondies des dynamiques socio-politiques à l'œuvre autour de ces processus, dans le District des Montagnes et le Worodougou, ainsi que du cadre politico-légal les portant. L'action a cherché également à améliorer la collaboration et les pratiques des autorités locales et des citoyens en matière de gestion des conflits socio-fonciers, à travers l'ouverture d'espaces de dialogue et de cadres de collaboration entre les parties prenantes. L'intention, à terme, était d'informer, sur la base des résultats obtenus, la compréhension et les réponses des pouvoirs publics et des populations en matière de gestion des tensions relatives aux forêts classées et au processus de délimitation des territoires. Cette initiative est soutenue par l'Union Européenne à travers le Fonds Européen de Développement.

Objectif

Le projet vise en 26 mois à contribuer à l'inclusivité, la durabilité et la bonne gouvernance du processus de sécurisation foncière en améliorant la compréhension et la gestion des tensions relatives à la préservation et au processus de délimitation des territoires à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

Théorie du changement

SI la participation et la collaboration des citoyens, de la société civile et des autorités locales à l'Ouest et au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire sont améliorées en matière de gestion des tensions autour des forêts classées et parcs nationaux, et des processus de délimitation des territoires (grâce au dialogue inclusif et au renforcement des capacités), et que ces derniers partagent leurs analyses et expériences auprès des autorités régionales, nationales et des PTF, **ALORS** la gouvernance du foncier rural relatif à la préservation et au processus de délimitation des territoires sera plus durable et efficace, **PARCE QUE** les dynamiques socio-politiques et les bonnes pratiques locales de gestion de ces tensions seront mieux comprises et intégrées par les acteurs administratifs et politiques concernés, du niveau local aux niveaux national et international.

Objectifs spécifiques :

OS1. Générer avec les communautés, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les autorités locales à l'Ouest et au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, une compréhension commune et approfondie des dynamiques socio-politiques à l'œuvre autour. Des processus de préservation et de délimitation des territoires villageois ainsi que du cadre politico-légal les régissant.

OS2. Renforcer les capacités et la collaboration des Organisations Communautaires de Base (OCB), en particulier des Comités de Paix (CP) et des Comités villageois de gestion foncière rurale (CVGFR), des OSC et des autorités locales en matière d'alerte, prévention et médiation des conflits relatifs aux forêts

classées, aux parcs nationaux et au processus de délimitation des territoires à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

OS3. Informer, de manière participative et inclusive, l'analyse-diagnostic et les prises de décision des autorités ivoiriennes, des Partenaires techniques et financiers (PTF) et des communautés sur les dynamiques et les bonnes pratiques en matière de gestion durable et inclusive des conflits relatifs aux forêts classées et au processus de délimitation des territoires.

Activités clés

- **Recherche action participative (RAP)** des dynamiques socio-politiques relatives aux processus de préservation et de délimitation des territoires validée et documentée par deux notes de synthèse et deux vidéo clips afin d'être partagée avec les communautés et les décideurs politiques.
- **Facilitation de dialogue intra et intercommunautaires inclusifs** en vue de développer une compréhension commune des dynamiques socio-politiques relatives à la préservation et au processus de délimitation des territoires et par là-même, de rapprocher les communautés.
- **Facilitation de séances d'information et de consultation** avec les communautés, les OSC et les OCB et les autorités locales sur le cadre politico-légal et les mécanismes administratifs régissant la DTV et la préservation, en vue de les mettre en perspective avec les dynamiques socio-politiques existantes localement.
- Actions de **plaidoyer** menées auprès de ministères, agences étatiques en charge du foncier rural et de la préservation, autorités régionales des zones ciblées, ainsi que les PTF de la Côte d'Ivoire en matière de gestion durable et inclusive du foncier rural, grâce aux recommandations et bonnes pratiques partagées par les autorités locales, les OSC et les OCB des zones ciblées.

C. Justification et objectifs

L'évaluation finale répond à l'obligation de résultats et à notre volonté d'apprendre et de nous développer. Elle sera utilisée pour comprendre l'impact du projet, les changements observés et les leçons à tirer pour guider notre programmation future dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

En étroite collaboration avec toute l'équipe du projet, y compris le partenaire du projet Indigo CI et les communautés bénéficiaires, le ou la consultant.e aura à mener une évaluation finale avec les objectifs suivants:

- Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant au cadre logique du projet (indicateurs et résultats attendus) ;
- Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée par le projet, nos activités et nos méthodes par rapport aux résultats attendus. Cela doit inclure une évaluation des approches utilisées au niveau communautaire ;
- Evaluer le niveau des bénéficiaires dans la réalisation du projet ;
- Sur base des points ci-dessus, formuler des recommandations concrètes et spécifiques pouvant guider les prochaines interventions d'Interpeace.

Les résultats de cet exercice bénéficieront non seulement à Interpeace, Indigo CI et l'Union européenne, mais aussi d'autres ONG, bailleurs internationaux et décideurs politiques engagés sur les questions du foncier et de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

D. Calendrier, méthodologie et résultats attendus

La durée prévue de l'évaluation est de 30 jours ouvrables, avec un minimum de 15 jours passés à collecter des données sur le terrain dans le District des Montagnes (Ouest) et dans la région de Worodougou (Nord-Ouest). La date de début prévue est mai 2021, les activités du projet prenant fin le 3 avril 2021. Le calendrier final sera convenu avec le (la) consultant(e) sélectionné(e).

Dans le cadre de cette évaluation, le (la) consultant (e) va recourir aux différentes méthodes de collecte d'information : examen des documents clés du projet ; observation directe sur le terrain ; interviews avec individus ciblés et groupes des discussions. Le (La) consultant (e) utilisera aussi les données collectées par le partenaire (rapports de projet), les résultats des différentes enquêtes produite pendant le projet.

Le (la) consultant(e) est invité(e) à utiliser ou proposer des méthodes participatives et inclusives, davantage qualitatives, telles que : des interviews, des discussions de focus groupes, une récolte des incidences (*Outcome Harvesting)*, l'analyse des changements les plus significatifs (*Most Significant Change*), etc. La méthodologie utilisée devra démontrer sa sensibilité au genre, à l'âge, aux conflits et aux autres biais potentiels afin de garantir sa rigueur.

Le/les consultants devront appliquer un cadre conceptuel d'analyse en cohérence avec l'approche participative et de consolidation de la paix d'Interpeace et d'Indigo. L'évaluation du projet devra être objective, tandis que l'exercice d'apprentissage et de réflexion doit être un exercice consultatif et participatif.

Le ou les consultants pourront suivre une évaluation basée sur les résultats du projet. Pour cela ils pourront se baser sur les données du projet et parties constitutives du système de suivi-évaluation préexistantes : proposition de projet, budget, cadre logique, bases de données, listes de présence, rapports de mission, débriefings des séances de dialogue, etc. pour effectuer un premier niveau d'évaluation.

Une attention particulière sera prêtée à la prise en compte des mesures de santé publiques relatives à l'épidémie de COVID-19, et à leur impact sur les méthodes utilisées. Les candidat(e)s devront présenter dans leur candidature les mesures de contingence et de protection prévues pour garantir la santé des équipes et des personnes impliquées, tout en permettant une participation et inclusivité de qualité.

L'évaluation suivra les étapes suivantes :

- **La documentation clé du projet** sera remise au consultant(e) et inclura, entre autres, les documents du projet, les différentes enquêtes, le cadre logique, les notes de synthèse. Le (La) consultant (e) développera un document de méthodologie et les questions pour les interviews et groupes de discussion, qui seront validées ensemble avec l'équipe du projet (en se basant sur les questions clés déjà définies dans les critères de l'évaluation), la base de données des histoires de changement.
- **Des visites de terrain** sur les sites seront entreprises pour collecter les données, mener des interviews et échanger avec les principales parties prenantes au projet. Le travail sur le terrain se déroulera notamment dans les localités de Troya 1, Paris Léona (Cavally, Forêt du Goin Débé), Bagohouo, Nidrou (Guémon, Parc National du Mont Péko), Massala-Assolo, Diarabana et Niongonon (Worodougou, Question de la DTV) auprès des membres des cadres de collaboration, des personnes impliquées dans la phase de recherche et si désiré d'autres villageois n'ayant pas été impliqués directement par le projet. Les Sous-préfets et agents des structures techniques impliquées dans le projet devront aussi être

consultés, ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques si pertinent (résidents à Duékoué, Diarabana, Guiglo, Man, Séguéla). L'équipe du projet fournira des listes des parties prenantes du projet, parmi lesquels le (la) consultant (e) peut sélectionner son échantillon pour les interviews et les discussions de groupes. L'équipe du projet peut accompagner le (la) consultant (e) pendant l'évaluation.

- **Les interviews et les discussions de groupes** seront organisées avec les staffs Interpeace et les staffs Indigo, les autorités locales, régionales et nationales, le bailleur de fonds, les membres et leaders des communautés impliqués dans le projet.
- **L'analyse des résultats qualitatifs et quantitatifs**. Le cadre logique défini au début du projet, la base de données des histoires de changements, les interviews et focus groups serviront de référence à la collecte des données. Toutes les données récoltées devront faire partie d'une analyse compréhensive.
- **Restitution.** Juste après la fin de la collecte et avant de remettre le rapport final, l'évaluateur facilitera une réunion de restitution avec l'équipe du projet (Interpeace et Indigo CI) pour présenter ses premières conclusions et recommandations, et enrichir ses observations par une discussion avec l'équipe du projet.
- **Un rapport provisoire** contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR sera partagé avec les membres de l'équipe du projet pour commentaires.
- **Un rapport final** sera produit et prendra en compte les observations et commentaires d'Interpeace.

La matrice suivante présente les résultats attendus et les étapes du processus de l'évaluation.

Etape	**Résultas**	**Parties responsables**	**Date d'échéance**
Processus de planification initiale	Contrat d'évaluation signé	Interpeace	Au plus tard une semaine après la sélection du consultant (e)
	Partage des documents pertinents	Interpeace	Au plus tard une semaine après la sélection du consultant (e)
	Rapport initial comprenant une méthodologie actualisée, des questions d'orientation, des outils d'évaluation et un plan de travail d'évaluation	Consultant (e)	Au plus tard une semaine après la signature du contrat d'évaluation
	Rapport initial approuvé, méthodologie finale, outils d'évaluation et plan de travail. Identification et facilitation des contacts entre les évaluateurs et les points focaux d'Interpeace et d'Indigo.	Interpeace et Indigo CI	Au plus tard une semaine après la présentation du rapport initial
Travail de terrain	Facilitation des déplacements vers le terrain (Guémon, Cavally, Worodougou) et des participants vers les lieux d'évaluation.	Interpeace et Indigo CI	Dans la semaine suivant la présentation du

	Fourniture d'un soutien logistique, y compris l'organisation de réunions avec les parties prenantes selon les besoins du consultant (e)		rapport initial et pendant le travail sur le terrain
	Entretiens avec les parties prenantes et discussions de groupe avec les employés d'Interpeace, d'Indigo, les membres et leaders de la communauté, les autorités locales, régionales et nationales, les organisations de la société civile, le bailleur.	Consultant (e) avec le soutien logistique d'Interpeace et Indigo	A conclure dans les 15 jours suivant l'arrivée en Côte d'Ivoire.
Rapports	Rapport d'avancement et présentation à la fin de la phase de travail sur le terrain. Le rapport ne doit pas dépasser 10 pages et doit résumer l'état d'avancement de l'évaluation, en soulignant les changements apportés au calendrier d'évaluation et en fournissant des conclusions provisoires.	Consultant (e)	A la fin du travail de terrain.
	Première version du rapport d'évaluation et présentation des résultats à l'équipe. Voir ci-dessous pour les questions d'évaluation indicatives et la structure de rapport prévue.	Consultant (e)	Dans les 15 jours suivant la fin du travail sur le terrain
	Envoi de commentaires de la part d'Interpeace et Indigo au / à la consultant/e	Interpeace et Indigo	Dans les 5 jours suivant la présentation de la première version de l'évaluation à l'équipe
	Rapport final d'évaluation tenant compte des commentaires sur le projet de rapport.	Consultant (e)	Dans les 5 jours suivant la fin du travail sur le terrain
	Réponse de la direction du projet.	Interpeace et Indigo	Dans la semaine suivant la présentation du rapport final

E. Questions clés de l'évaluation

Les questions ci-dessous sont indicatives et orientent l'évaluateur.trice vers le type d'informations qu'il.elle devra rechercher et analyser.

Pertinence :

- Les différentes parties impliquées croient-elles que le projet était approprié vis-à-vis du contexte et des dynamiques de conflit dans les zones ?

- L'équipe du projet a-t-elle utilisé les stratégies les plus appropriées par rapport au contexte ? Spécifiquement, analyser les stratégies suivantes : 1. Enquête CAP, 2. Recherche-action participative ; 3. Dialogue sensibilisation sur le cadre politico-légal, 4. Création et accompagnement de cadres de collaboration 5. Portage politique.
- Y a-t-il eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par l'équipe du projet ?

Efficacité :

- Évaluer ce qui a été réalisé par rapport aux activités et résultats prévus.
- Analyser si les activités menées ont contribué à atteindre les résultats voulus.
- Évaluer l'importance stratégique des réussites du projet.

Efficience :

- Les ressources (budget, personnel, matériels) du projet ont-elles été bien utilisées par rapport aux résultats achevés ?
- Comment Indigo CI et Interpeace ont-ils fait le suivi de ce projet ?
- Évaluer les relations de travail entre Indigo CI, Interpeace et les autres parties impliquées dans la mise en œuvre.

Durabilité :

- Quel est le degré d'acceptation et d'appropriation du projet par les communautés où il a été mis en œuvre ?
- Est-ce que le projet a contribué à des changements durables ?
- La collaboration entre communautés et autorités, instituée par les cadres de collaboration, va-t-elle vraisemblablement perdurer après le départ du projet ?

Impact :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la prévention et la résolution pacifique des conflits autour des processus de DTV et de préservation dans les localités ciblées par le projet ?
- L'approche du projet concernant la réduction des conflits autours de la DTV et la préservation a-t-elle influencé d'autres localités et acteurs que celles et ceux visés directement par le projet ? (*spillover effect*)
- Les acteurs régionaux, nationaux et internationaux ont-ils été convaincu par l'approche du projet ? Cette approche a-t-elle transformé leur comportement ? Ont-ils exprimé l'intention de mettre en œuvre les recommandations et bonnes pratiques identifiées dans d'autres localités que celles visées par le projet ou dans d'autres programmes ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs (voir les objectifs dans la partie introductive) ?
- Les résultats soutiennent-ils la théorie du changement du projet ?

Cohérence :

- Comment ce projet s'inscrit-il dans les objectifs globaux d'Interpeace et d'Indigo CI?
- Quelle est la cohérence de ce projet avec la programmation globale d'Interpeace en Côte d'Ivoire ? Comment le programme s'est-il construit sur et a interagi avec les autres projets menés dans le pays ?
- Comment Interpeace et Indigo ont-ils collaboré avec les autres acteurs travaillant sur la thématique du foncier rural dans le cadre de ce projet ? Comment Interpeace et Indigo ont-ils travaillé avec d'autres acteurs dans les localités du projet ?

Questions transversales :

- Quelle a été l'efficacité des efforts déployés par le projet pour intégrer la dimension du genre et de l'âge dans la stratégie du projet ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il adhéré aux principes du "*Do no Harm*" et fait appel à la sensibilité aux conflits lors de sa mise en œuvre ?
- Quelles recommandations donneriez-vous pour améliorer un programme de ce type ?
- Quelles leçons apprises seraient bénéfiques à d'autres acteurs travaillant sur cette problématique ?

F. Rapports et retour d'information

Le (La) consultant (e) organisera une (ou plusieurs) réunion(s) de restitution pour le bureau d'Interpeace. Ce sera l'occasion de faire un compte rendu de l'évaluation et d'échanger des points de vue sur les conclusions et recommandations préliminaires.

Le rapport d'évaluation comprendra un texte principal de 30 pages maximum avec des conclusions et des recommandations. Le rapport devra être structuré de la manière suivante :

Acronymes
Résumé

1. Introduction et contexte
2. Méthodologie
3. Principales conclusions
    a. Pertinence
    b. Efficacité
    c. Efficacité
    d. Durabilité
    e. Impact
    f. Cohérence
    g. Questions transversales
4. Évaluation globale
5. Défis
6. Meilleures pratiques et enseignements tirés
7. Recommandations pour l'amélioration

Annexes :

- Termes de référence
- Liste des documents évalués
- Liste des personnes interrogées
- Matrice d'évaluation
- Présentation des changements identifiés liés aux cinq types de changements identifiés

G. Qualifications

Le consultant (e) devra avoir au minimum les compétences et l'expérience suivantes :

- Diplôme d'études supérieures en Consolidation de la Paix, Développement, Gestion de Projet, Sciences Sociales ou autre domaine similaire ;
- Connaissance et expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion et transformation des conflits ;

- Expérience avérée d'au moins 6 ans dans les évaluations qualitatives de projets de développement et de consolidation de la paix ;
- Expérience et compétences prouvés dans la rédaction de rapports d'évaluation (un échantillon d'au moins 2 rapports écrits par le/la candidat/e doivent être fourni) ;
- Excellentes compétences en français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Expérience dans la collecte des études de cas ;
- Connaissance des réalités culturelles, économiques et sociales et politiques de la Côte d'Ivoire, et en particulier sa région ouest, est un plus ;
- Connaissance des enjeux liés à la mise en œuvre des processus foncier, en particulier en Côte d'Ivoire, est un plus.

H. Instructions pour la soumission des propositions

Interpeace invite les fournisseurs de services qualifiés à soumettre une offre pour fournir les services décrits dans les termes de référence ci-dessus, et qui font partie intégrante de la présente demande de proposition (DP).

Le soumissionnaire supportera tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de sa proposition, et Interpeace ne sera pas responsable de ces coûts, qu'ils soient directs ou indirects, quel que soit le déroulement ou le résultat de l'appel d'offres, ni si l'appel d'offres est annulé, modifié ou reporté pour quelque raison que ce soit. Cela inclut, mais n'est pas limité à, tous les coûts encourus pour les clarifications de la pré-proposition, les présentations orales, les visites sur site, et les réunions et négociations ultérieures.

Toutes les offres doivent être préparées en **français**. Les offres doivent comprendre les documents suivants :

1. Proposition technique (maximum 4 pages)

Les termes de référence (TdR) des services demandés par Interpeace figurent ci-dessous. La proposition technique doit comprendre les informations suivantes :

a. Description du prestataire de services et de l'adéquation de ses qualifications à celles décrites dans les TdR.
b. Nombre de projets similaires et achevés avec succès, nombre de projets similaires actuellement en cours.
c. Toute autre information qui facilitera l'évaluation de la fiabilité du prestataire de services et de sa capacité à fournir les services. Il peut s'agir de descriptions des évaluations conduites pour des organisations similaires, et de la description de l'expérience et des connaissances dans le l'évaluation de projets de consolidation de la paix, ou sur le foncier rural et/ou en Côte d'Ivoire.
d. Proposition de méthodologie, d'approche et de plan de mise en œuvre : La proposition doit démontrer la réponse du proposant aux termes de référence, identifier les éléments spécifiques proposés, la manière dont les exigences seront traitées, démontrer comment la méthodologie proposée répond ou dépasse les spécifications.

2. Offre financière (maximum 1 page)

Votre offre financière séparée doit contenir une offre globale dans une seule monnaie (EUR).
L'offre financière doit couvrir tous les services à fournir conformément aux termes de référence et indiquer le nombre de jours prévus pour l'ensemble de la consultance. Le prix doit être "tout compris" et ne pas dépasser le seuil de **EUR 20 000**.
Le coût de la préparation d'une offre et de la négociation d'un contrat, y compris tout déplacement lié, n'est pas remboursable et ne peut être inclus comme coût direct de la mission.

3. Un CV mis à jour.

Les candidats, s'ils sont présélectionnés, devront ensuite soumettre des échantillons de travaux en français et des références.

Toutes les offres pour fournir les services décrits dans le présent appel d'offres doivent être soumises par courrier électronique à samain@interpeace.org avant **le 6 Avril** (minuit, heure Abidjan).

Merci d'inclure dans l'objet de l'e-mail de candidature **"Evaluation projet PAGEFOR"** pour être pris en compte.

En raison du grand nombre de candidatures, Interpeace ne pourra répondre qu'aux seul(e)s candidat(e)s présélectionnés. Nous vous remercions pour votre compréhension.

La participation à cet appel d'offres implique l'acceptation des conditions générales fournies.

Interpeace apprécie la diversité de son personnel et vise à atteindre une plus grande parité entre les sexes à tous les niveaux de son travail. Nous acceptons les candidatures des femmes et des hommes, y compris celles des personnes handicapées.